

---

## Bref historique



Produisant auparavant sous la bannière Champion, l'entreprise d'Aubange (Luxembourg) est passée aujourd'hui dans le giron de Federal Mogul, une multinationale basée aux Etats-Unis et créée en 1899. Aubange produit des balais d'essuie-glace avant tout pour le marché de remplacement (et moins d'origine). Ses gros clients sont les équipementiers (General Motors, Volvo, etc.).

En octobre 2002, la direction américaine a décidé de stopper l'activité « bougies » en Belgique : il s'agissait implicitement d'une délocalisation vers l'Angleterre. 125 personnes ont perdu leur emploi.

Aujourd'hui, les syndicats nourrissent de nouvelles craintes : le groupe de consultance ACK est présent dans l'usine et il y restera quatorze semaines. Objectif : modifier l'organisation du travail. Dans ce cadre, le secteur emballage (composé en majorité de femmes) devra plus que vraisemblablement réduire ses coûts. Ce qui pourrait impliquer de nouvelles suppressions d'emplois à Aubange. Voire une nouvelle délocalisation : une usine située en Europe de l'Est fabrique un autre produit mais pourrait facilement accueillir une unité d'emballage moyennant quelques aménagements.

## Les droits syndicaux

Depuis près de 25 ans, la FGTB présente une délégation syndicale à Aubange. Si l'entreprise est depuis le début un bastion « vert », un renversement de tendance a eu lieu il y a une quinzaine d'années. Aux dernières élections sociales, le rapport était toujours à l'avantage de la FGTB.

## Les avancées de 2000 à 2004

- Très forte cohésion de la délégation FGTB
- Fermeture de la ligne de zingage qui utilisait du cyanure et de l'acide chlorhydrique (produits provoquant le cancer) au profit d'une ligne de peinture plus respectueuse de l'environnement
- Forte implication dans la labellisation de l'entreprise (ISO, TS, ...). A noter que chaque accident est étudié minutieusement par la direction et les conclusions remontent jusqu'au siège américain
- 

## Les pistes d'actions dans l'avenir

- Développement de la production d'essuie-glace dans son ensemble (y compris le moteur) comme le souhaitent les équipementiers. Mais cela pourrait aussi avoir des répercussions négatives sur l'emploi
- Défense des acquis sociaux : on assiste de plus en plus souvent au non respect de diverses conventions collectives passées
- Production d'une raclette (d'essuie-glace) sans adjonction de Brome (défi à long terme)